

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 228 pris en Conseil d'administration

n° 228

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 mars 1938

Numéro JO
n° 496 du 31/03/1938

Date du numéro
31 mars 1938

TEXTE INTÉGRAL

Est prononcée la déchéance des droits de concession provisoire que M. Mihran Mouradian détient sur les lots 221. 222. 223 et 224 du plateau du Serpent. Les terrains dont il s'agit font retour au domaine privé de l'Etat, dans l'état où ils se trouvent, libres de tous droits et charges.